



**SSK** - Schweizerische Staatschreiberkonferenz  
**CCE** - Conférence suisse des Chanceliers d'Etat  
**CCS** - Conferenza svizzera dei Cancellieri di Stato

## Rapport d'activité

pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023



---

## Table des matières

---

<b>1</b>	<b>Organes et mutations</b>	<b>3</b>	<b>3.8</b>	<b>Administration numérique Suisse (ANS)</b>	<b>8</b>
1.1	Composition du comité	3	3.9	Conseil de l'Institut du fédéralisme	8
1.2	Mutations	3	3.10	Autres représentations	8
<b>2</b>	<b>Activités de la Conférence</b>	<b>4</b>	3.10.1	Groupe de travail intercantonal E-Government (GTe-Gov)	8
2.1	Séances du comité	4	<b>4</b>	<b>Projets en cours</b>	<b>10</b>
2.2	Conférences plénières	4	4.1	Vote électronique	10
2.2.1	Conférence d'automne du 9 septembre 2022 à Saint-Gall	4	4.1.1	Comité de pilotage Vote électronique	10
2.2.2	Conférence de printemps du 23 et 24 mars 2023 à Lucerne	4	4.1.2	Groupe de travail des chanceliers d'Etat	10
2.2.3	Voyage d'études	5	<b>5</b>	<b>Autres activités</b>	<b>12</b>
2.3	Groupe de travail « Avenir »	5	5.1	Publication d'études	12
<b>3</b>	<b>Représentation dans d'autres institutions</b>	<b>6</b>	5.2	Comparaisons intercantionales	12
3.1	Conférence des présidents de conférences	6	5.2.1	Aperçu des salles des gouvernements cantonaux et de la Principauté du Liechtenstein	12
3.2	Conférence des secrétaires des conférences intercantionales (CoseCo)	6	5.2.2	Les Chanceliers et Chancelières défendent-ils eux-mêmes leurs projets au Parlement ?	12
3.3	Comité de la Société suisse pour les questions parlementaires	6	5.2.3	Sessions parlementaires : Présence obligatoire de l'ensemble du gouvernement ou possibilité de délégation au membre du Conseil d'Etat compétent ?	12
3.4	Comité de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI)	7			
3.5	Comité directeur de la Fondation ch	7			
3.6	Comité d'organisation du séminaire Interlaken	7			
3.7	Groupe de travail Cyber (RNS)	7			

Fribourg, août 2023

Adresse de correspondance

—

Conférence suisse des chanceliers d'Etat, c/o Chancellerie de l'Etat de Fribourg, Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg, Tél.: +41 (0)26 305 10 80. E-Mail: info@ssk-cce.ch, www.cce-ssk.ch

Photo de couverture: Conférence de printemps, Lucerne 2023

---

# 1 Organes et mutations

## 1.1 Composition du comité

Durant l'année sous rapport, la composition du comité a été la suivante :

Présidence	Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS (jusqu'au 9 septembre 2022) Stefan Bilger, SH (depuis le 10 septembre 2022)
Vice-présidence	Stefan Bilger, SH (jusqu'au 9 septembre 2022) Kathrin Arioli, ZH (depuis le 10 septembre 2022)
Représentant de la Confédération	Walter Thurnherr, Chancelier de la Confédération
Secrétaire générale	Danielle Gagnaux-Morel, FR
Responsable des Institutions	Roger Nobs, AR

## 1.2 Mutations

Un changement de présidence a eu lieu au cours de l'année sous rapport : Barbara Schüpbach-Guggenbühl BS a démissionné de sa fonction après un engagement total de 10 ans au sein du comité de la conférence, dont 4 ans en tant que vice-présidente et 6 ans en tant que présidente. Un nouveau président a été élu en la personne de Stefan Bilger SH, jusqu'alors vice-président. Sous la direction de Barbara Schüpbach-Guggenbühl, la conférence est devenue plus structurée et plus professionnelle. Des groupes de travail ont été institués pour traiter activement les thèmes et les problématiques. Par ailleurs, Barbara Schüpbach-Guggenbühl s'est engagée activement pendant des années dans le projet Vote électronique et a contribué, avec la Chancellerie fédérale et les autres cantons pionniers, à ce que le projet prenne un nouveau départ avec succès au cours de l'année sous examen. Enfin, Barbara Schüpbach-Guggenbühl a marqué la conférence ainsi que la collaboration avec d'autres organes par son caractère ouvert, compétent, orienté vers les solutions et empreint de cordialité. Au nom de la conférence, je la remercie chaleureusement pour son engagement de longue date en faveur de notre conférence !

Stefan Bilger, SH

Fin janvier 2023, Philippe Spörri a quitté ses fonctions de chancelier d'Etat du canton du Valais. Monique Albrecht lui succède à la fonction de chancelière d'Etat.

Le chancelier du canton de Glaris, Hansjörg Dürst, a pris sa retraite à la fin du mois de juin 2023. Il était secrétaire de la CCE de 2008 à 2017. Son successeur a été désigné en la personne de Arpad Baranyi.

---

## 2 Activités de la Conférence

---

### 2.1 Séances du comité

Durant l'année sous revue, le comité s'est réuni à quatre reprises, le 19 août 2022, le 12 décembre 2022, le 13 février 2023 et le 26 juin 2023.

La crise énergétique a occupé le comité de la CCE lors de ses séances ordinaires. Les discussions sur les enseignements de la crise de Covid-19 comme référence en matière de gestion de crise ont permis d'avoir une base d'échange des bonnes pratiques et de collaboration entre les chancelleries et avec la Confédération. La complexité consiste à permettre une information et des décisions rapides, consolidées et conformes aux échelons institutionnels dans notre système fédéraliste. Malgré un hiver 2022-2023 sans pénurie d'énergie, la préparation à une éventuelle crise énergétique pour l'hiver 2023-2024 continue d'alimenter les discussions de la CCE afin d'être préparé à gérer toute éventualité.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2022 est entré en vigueur la révision partielle de l'ordonnance sur les droits politiques ([ODP](#)) et la révision totale de l'ordonnance sur le vote électronique ([OVotE](#)) qui a permis de restructurer la phase d'essai. Avec ce changement, les essais ont pu être relancés. Ceux-ci ont eu lieu lors des votations du 18 juin 2023 dans les cantons de BS, SG et TG. Les échanges au sein de la CCE ont accompagné la préparation de la reprise et sa mise en œuvre. Le Comité de la CCE s'est réjoui des résultats positifs de ces nouveaux essais du 18 juin 2023. Le E-collecting est également un thème central pour le comité. La réponse du Conseil fédéral au postulat [21.3607](#) servira de jalon pour la poursuite des travaux.

### 2.2 Conférences plénières

#### 2.2.1 Conférence d'automne du 9 septembre 2022 à Saint-Gall

Lors de la Conférence statutaire d'automne, le rapport annuel, les comptes, le budget 2022-2023 et la cotisation membre ont été approuvés.

Le mandat de la présidente Barbara Schüpbach-Guggenbühl (BS) est arrivé à échéance et l'assemblée a élu Stefan Bilger (SH) au poste de président de la CCE. Kathrin Arioli (ZH) a rejoint le comité et a repris la vice-présidence de la CCE. Les autres membres du comité conservent leurs fonctions respectives.

L'assemblée a discuté de la crise de COVID-19 et de la collaboration entre la Confédération et les cantons. Elle a débattu des pistes d'amélioration concernant notamment la gestion des consultations fédérales dont les délais très courts en temps de crise représentent un défi majeur pour le bon fonctionnement des institutions. La gestion documentaire n'est que peu coordonnée et ne permet pas encore une compilation optimale des réponses. Plusieurs cantons ont réalisé une évaluation de leur propre gestion de crise et l'ont mise à disposition.

Le vote électronique est un sujet permanent d'échange lors des séances plénières. Plusieurs cantons ont manifesté leur volonté de reprendre les essais à plus ou moins court terme.

Le comité a proposé un modèle de représentation des chancelleries au sein de l'ANS afin de mettre en valeur et relier les compétences des cantons. Le but est d'assurer la coordination entre les acteurs afin d'optimiser le fonctionnement et l'impact de ce nouvel organisme national à l'échelon cantonal. Le chancelier d'Etat Daniel Spadin (GR) a été nommé représentant de la CCE au sein du comité de pilotage politique. La thématique du E-collecting a également été évoquée. Plusieurs cantons ont des projets pilotes en cours ou en préparation.

#### 2.2.2 Conférence de printemps du 23 et 24 mars 2023 à Lucerne

La conférence de printemps a eu pour thématique centrale la nouvelle organisation de crise entre la Confédération et les cantons. Les apprentissages de la crise de COVID-19 doivent permettre de mieux se préparer à la crise énergétique bien que celle-ci soit de nature différente. Les procédures et les liens entre la

---

Confédération et les cantons doivent être analysés afin d'en tirer les meilleurs enseignements possibles. L'assemblée a invité quatre intervenantes et intervenants qui ont présenté la gestion de crise à leur niveau d'action. Erika Laubacher-Kubat, cheffe de la section aide à la conduite stratégique de la Chancellerie fédérale, a questionné les avancées et les défis du fédéralisme face aux crises à la suite de la crise de Covid-19. André Duvillard du secrétariat général du DEFR a présenté la structure et le concept du SPOC (Single Point of Contact) en cas de crise et les enseignements que la crise du Covid-19 a apporté dans cette structure et l'organisation de celle-ci. Jan Flückiger, secrétaire général de l'ENDK, a présenté le point de vue des cantons dans la gestion de crise, que ce soient les problèmes rencontrés, l'organisation des cantons ou la coordination avec la Confédération. Enfin, Joana Filippi, chancelière d'Etat du canton d'Argovie, a présenté la stratégie cantonale de gestion de crise de la sécurité en approvisionnement énergétique. Il a notamment été question de l'organisation cantonale, la communication et la coordination avec la Confédération.

L'assemblée a échangé sur les préparatifs des essais de vote électronique pour les votations du 18 juin 2023. Il a été relevé la bonne préparation des cantons-pilotes pour ces futures votations. Même si des voix critiques existent, le projet doit pouvoir avancer et être mis en pratique afin que la Confédération et les cantons puissent aller de l'avant. Les trois cantons pilotes ont accepté d'élaborer un guide pratique à l'attention des cantons qui souhaitent démarrer un projet de vote électronique.

L'Administration numérique suisse (ANS) est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. La stratégie de l'ANS a été discutée, tout comme le développement et le fonctionnement de la structure. L'assemblée a salué la stratégie de l'ANS et son importance dans la transformation numérique. Elle a été plus critique sur son impact actuel. La CCE cherche encore à consolider son rôle de soutenir l'ANS dans son développement.

Lors de la Conférence, il a en outre été décidé de valider le renouvellement technologique proposé pour la plateforme Lexfind.

### 2.2.3 Voyage d'études

Aucun voyage d'étude n'a été réalisé par la CCE durant la période sous revue.

## 2.3 Groupe de travail « Avenir »

Le groupe de travail « Avenir » s'est réuni deux fois au cours de la période considérée (le 9 septembre 2022 et le 4 janvier 2023). Il s'est alors penché d'une part sur son mandat concernant la mesure B.10 du rapport final relative à la réorientation et à la reprise des essais de vote électronique et, d'autre part, il a poursuivi les travaux préparatoires en vue du colloque interdisciplinaire du 24 novembre 2023 sur le thème « Communication des autorités dans la démocratie directe ». Les travaux sur le sujet du vote électronique (mesure B.10) ont été suspendus après consultation de la Chancellerie fédérale ; ils devraient être repris ultérieurement (au plus tôt au cours du deuxième semestre 2023), une fois que les cantons pionniers auront réussi à mettre en place une phase d'essai.

Christoph Auer, BE

---

## 3 Représentation dans d'autres institutions

---

Durant l'année sous rapport, la Conférence fut représentée par certains de ses membres ou collaborateurs et collaboratrices des chancelleries dans diverses institutions. Ses représentants font un bref rapport de leur activité dans les paragraphes suivants.

### 3.1 Conférence des présidents de conférences

La SSK était représentée à la conférence des présidents des 1<sup>ers</sup> et 2 février 2023. Les thèmes suivants ont notamment été traités : le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS), la mise en œuvre du projet OCDE/G20 sur l'imposition de l'économie numérique, la réduction des primes d'assurance-maladie, la sécurité de l'approvisionnement énergétique et le statut de protection S pour les réfugié-e-s ukrainiens. De plus, les participants de la conférence se sont penchés sur l'organisation en temps de crise plus particulièrement sur la question de la conduite d'un Etat fédéral dans des situations extraordinaires.

Dr Stefan Bilger, SH

### 3.2 Conférence des secrétaires des conférences intercantionales (CoseCo)

Après l'atténuation de la pandémie de Covid-19, une autre situation de crise a été au cœur des activités de la CoSeCo. Conséquence indirecte de la guerre en Ukraine, une situation de pénurie d'énergie menaçait au cours du semestre d'hiver 2022/2023. Comme lors de la pandémie de Covid 19, les défis de cette situation dépassaient le cadre sectoriel. De nombreux offices fédéraux et, en conséquence, nombre de conférences des directeurs cantonaux se sont penchés sur certains aspects de la crise. Le besoin de coordination était grand, de sorte que la CoSeCo a joué un rôle important.

De même, l'accueil de nombreux réfugiés en provenance d'Ukraine est une conséquence du conflit sévissant dans leur pays. Sur ce point, les cantons ont également été sollicités sur divers plans. La CoSeCo assure ici aussi la coordination entre les diverses conférences spécialisées et avec les offices fédéraux.

Outre ces thèmes principaux, la concertation dans le cadre de la pandémie Covid-19 a également fait partie des points standards inscrits à l'ordre du jour de l'année passée sous revue.

Roger Nobs, AR

### 3.3 Comité de la Société suisse pour les questions parlementaires

Le comité a siégé à trois reprises au cours de la période de référence 2022/2023. Comme d'habitude, en sus des affaires courantes, les points forts ont résidé dans la fixation de thèmes pour le bulletin d'information, le rapport du Forum des services parlementaires et les communications en provenance des cantons. Le bulletin d'information II/2022 était consacré au thème de « L'autolimitation des parlements », autrement dit aux questions liées aux freins aux dépenses et à la réglementation. La conférence annuelle du jubilé, qui s'est tenue le 10 novembre, avait pour thème principal « Comment les parlements ont-ils évolué au cours des 25 dernières années et où en sommes-nous aujourd'hui ». Les participants ont notamment souligné de manière critique la tendance à légiférer au cas par cas et à surréglementer. Le premier bulletin d'information 2023 a porté sur le thème de « L'élaboration de projets d'actes législatifs par les parlements ». De plus, le comité a préparé le prix de la société suisse pour les questions parlementaires 2023. Les gagnants seront révélés et honorés lors de l'assemblée annuelle 2023 en septembre.

En 2023, des élections auront lieu au sein du comité. Etant donné que le représentant actuel de la CCE, le chancelier d'Etat Hansjörg Dürst, prendra sa retraite fin juillet 2023, celui-ci a annoncé sa démission pour la

---

prochaine assemblée annuelle. Lors de la conférence du printemps 2023, la CCE a déjà désigné le chancelier d'Etat Dr Mathias Brun, du canton de Schwyz, pour lui succéder.

Hansjörg Dürst, GL

### **3.4 Comité de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI)**

La CSI sera dissoute lorsqu'une solution aura été trouvée pour la reprise des activités d'e-operations au sein de l'ANS. Le comité a siégé à trois reprises. Il a donné un mandat externe pour la conceptualisation de cette reprise et l'a validé à l'attention de l'assemblée de la CSI et du comité politique de l'ANS.

La dissolution de la CSI est planifiée pour le 30 juin 2024, après que toutes les étapes nécessaires aient été concrétisées au sein des instances compétentes.

Danielle Gagnaux-Morel, FR

### **3.5 Comité directeur de la Fondation ch**

Le Comité directeur s'est réuni à deux reprises, les 1 novembre 2022 et 24 mai 2023. Il a été décidé, pour l'année 2023, de fixer cinq thématiques prioritaires : *Conférence technique « Citoyenneté »*, *Collection ch*, *Politique des médias*, *Nouvelle formule monitoring du fédéralisme*, *Fédéralisme 2050*. Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Conférence Citoyenneté a été instituée. Cette conférence réunit les 26 cantons, représentés par des délégué-e-s travaillant dans différents domaines tels que l'éducation, la jeunesse, les chancelleries d'Etat et d'autres domaines spécialisés. Elle a pour but de renforcer la coopération entre les cantons en matière d'éducation à la citoyenneté. Il a également été question du renforcement de la coopération avec la Conférence des gouverneurs régionaux autrichiens afin d'intensifier l'échange d'informations et d'expériences au niveau des cantons et des *Länder* ainsi que de pouvoir discuter sur des défis communs. En outre, le Prix du fédéralisme 2023 a été remporté par la *Campus pour la Démocratie*.

Au comité directeur, l'ancien conseiller d'Etat Manuele Bertoli (TI) ne s'étant pas représenté aux élections au Conseil d'Etat tessinois, c'est la conseillère d'Etat Marina Carobbio Guscetti qui reprend le siège. De même, la conseillère d'Etat zougoise, Silvia Thalmann-Gut a repris depuis la fin juin le siège du conseiller d'Etat Paul Winiker (LU). Le départ du conseiller d'Etat Paul Winiker (LU) signifie que le siège de la vice-présidence est vacant. Le Comité proposera un-e candidat-e lors de sa séance du 9 novembre 2023.

Danielle Gagnaux-Morel, FR

### **3.6 Comité d'organisation du séminaire Interlaken**

Après deux ans sans séminaire des gouvernements cantonaux, le comité d'organisation a été pour la première fois en mesure d'organiser une nouvelle édition. Les thèmes de l'approvisionnement énergétique, des relations Suisse-UE ainsi que du bonheur et de la santé dans le quotidien des gouvernements ont rencontré un grand intérêt.

Roger Nobs, AR

### **3.7 Groupe de travail Cyber (RNS)**

Le Groupe spécialisé Cyber du Réseau national de sécurité (RNS) a contribué, durant l'année sous revue, à la mise en œuvre de la deuxième stratégie nationale de protection contre les cyberrisques (SNPC 2018-2022). Le plan de mise en œuvre des cantons comprend les points suivants :

1. Développement d'un concept de formation continue pour les administrations cantonales ;
2. Malware Information Sharing Plattform de MELANI (#MISP) ;
3. Campagne de prévention visant à sensibiliser aux cyberrisques ;
4. Cyberexercices avec des infrastructures critiques dans le secteur de la santé ;

## 5. Création d'une organisation cantonale pour la cybersécurité.

Les travaux de mise en œuvre ont bien progressé, la CCE n'étant cependant que marginalement concernée. Le 21 février 2023 a eu lieu la dernière réunion formelle du Groupe spécialisé Cyber du RNS dans le cadre du mandat actuel. Avec la définition du comité de pilotage de la CSN et l'échange formel dans le domaine cyber via le RNS et l'ANS, il faudra mettre en place une nouvelle manière de collaborer. Le Réseau national de sécurité continuera de jouer un rôle charnière entre Confédération et cantons dans le domaine de la cybersécurité. Il est toutefois hautement probable que le mandat ainsi que la composition du Groupe spécialisé Cyber du RNS soient remaniés. Cela dépendra principalement de la mise en œuvre de la CSN à partir de 2023.

Dr Mathias E. Brun, SZ

### 3.8 Administration numérique Suisse (ANS)

L'organe de direction politique de l'Administration numérique suisse (ANS), composé de onze membres, est responsable d'élaborer la stratégie et d'atteindre les buts qui y sont fixés. Le conseiller fédéral Ueli Maurer (2022) et le conseiller d'État Markus Dieth (AG) (2023) l'ont codirigé. Trois conseillers fédéraux, cinq représentants de gouvernements cantonaux et trois des villes et communes y siègent. Thomas Minger représente la CdC et le soussigné, la CCE, tous deux ayant une voix consultative. L'organe s'est réuni quatre fois durant la période sous revue et s'est penché en particulier sur les affaires suivantes : détermination de la procédure et des modalités de financement de l'agenda « Infrastructures nationales et services de base de l'administration numérique suisse » (agenda ANS) 2024-2027 et détermination de la procédure de transfert complet de toutes les tâches de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI) à l'ANS. Un projet de « Stratégie administration numérique suisse pour les années 2024-2027 » a par ailleurs été élaboré et validé pour être mis en consultation et la convention de financement 2024-2027 rectifiée concernant l'agenda ANS a été adoptée à l'intention des collectivités responsables. Des informations détaillées sur les réunions et sur les affaires peuvent être obtenues ici.

Daniel Spadin. GR

### 3.9 Conseil de l'Institut du fédéralisme

Le Conseil de l'Institut du Fédéralisme s'est réuni deux fois au cours de la période sous rapport (le 21 novembre 2022 et le 20 mars 2023). Il a alors traité et adopté les affaires standards habituelles (rapport d'activité, budget, comptes, etc.). Le conseiller d'Etat Markus Dieth (AG) a remplacé l'ancien conseiller d'Etat Christian Rathgeb (GR) au sein du Conseil de l'institut en tant que président de la CdC; Christian Rathgeb reste toutefois membre du conseil en tant que membre coopté par le comité. En 2024, l'institut fêtera son 40e anniversaire, pour lequel les travaux préparatoires sont déjà en cours.

Christoph Auer, BE

### 3.10 Autres représentations

La CCE est représentée dans certaines instances nationales par des cadres des chancelleries cantonales.

#### 3.10.1 Groupe de travail intercantonal E-Government (GTe-Gov)

Dans le cadre des quatre séances qui ont eu lieu entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2023, ont été présentés d'une part des projets et des initiatives des cantons et, d'autre part, des thèmes spécialisés ont été exposés par des experts issus de l'économie et du domaine universitaire. Il a été par exemple question des thèmes « Digital & Innovative Skills dans l'administration publique », « Identités et logins dans les cantons » ainsi que « le potentiel de l'IA dans l'administration ». De plus, l'association eCH s'est présentée et a exposé ses activités dans le domaine de la standardisation. Le groupe spécialisé ne mise pas uniquement sur des experts externes, mais incite également les cantons à présenter leurs solutions établies issues de leurs propres rangs. Par exemple, les thèmes « Zug Box » et « Customer Journey » du canton de Zoug. Du point de vue du comité de pilotage, l'année a de nouveau été riche en enseignements. Le transfert constant de connaissances et



---

l'entretien du réseau personnel entre les représentants des cantons fournissent une contribution importante pour faire avancer ensemble la transformation numérique et la numérisation dans les cantons.

Marc Heuberger, GR

---

## 4 Projets en cours

---

### 4.1 Vote électronique

#### 4.1.1 Comité de pilotage Vote électronique

Le Conseil fédéral a décidé, au début de l'été 2022, de la révision partielle de l'ODP et pris connaissance de l'entrée en vigueur de l'OVotE au 1<sup>er</sup> juillet 2022 ([cf. admin.ch : « Vote électronique : entrée en vigueur des nouvelles bases légales »](#)), ce qui a posé les bases nécessaires pour mettre en œuvre une reprise opérationnelle des essais de vote électronique.

La poste a mené du 8 août au 2 septembre 2022, sur mandat des cantons, un programme de « primes au bogues ». Les cantons de BS, SG et TG se sont préparés ensemble à l'audit des experts indépendants et ils ont mis au point la documentation de l'exploitation dans une quarantaine de documents. La Confédération était responsable du contrôle indépendant des systèmes et de leur exploitation ([cf. admin.ch : « Contrôle des systèmes »](#)).

Le 12 décembre 2022, les trois cantons ont présenté au Conseil fédéral leur demande définitive de reprise pour juin 2023.

Le 3 mars, le Conseil fédéral a accordé l'autorisation générale aux trois cantons ([cf. admin.ch : « Le Conseil fédéral autorise la reprise des essais de vote électronique »](#)).

Les cantons étaient à nouveau représentés à la conférence de presse de la chancellerie fédérale, comme à toutes les étapes importantes pour le vote électronique jusque-là.

Le vote électronique a été utilisé avec succès lors des votations du 18 juin 2023 et les données de référence concernant l'utilisation du vote électronique lors de cette journée ont été publiées ([cf. admin.ch : « Essais de vote électronique »](#)). Les cantons de BS, SG et TG ont donc pu déposer, en juillet 2023, une demande d'utilisation du vote électronique lors des élections au Conseil national.

Le Conseil fédéral a approuvé cette demande le 16 août 2023 ([cf. admin.ch : Le Conseil fédéral autorise le recours au vote électronique pour l'élection 2023 du Conseil national](#)).

Le comité de pilotage sur le vote électronique s'est réuni à trois reprises dans la période sous revue (12 décembre 2022, 20 février 2023 et 12 juin 2023)<sup>1</sup>. Le grand travail fourni par l'équipe dédiée au projet ainsi que la compréhension mutuelle et le respect du rôle de chacun ont permis de parvenir à cette reprise des essais. Durant la phase décisive, lors de l'hiver 2022-2023, la possibilité d'avoir des échanges directs avec le délégué fédéral à la cybersécurité et directeur du Centre national pour la cybersécurité s'est notamment avérée concluante.

Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS

#### 4.1.2 Groupe de travail des chanceliers d'Etat

La préparation numérique des réunions du comité de pilotage dans le groupe de travail CCE-VE, entre les cantons, est très bien établie. Les collègues peuvent ainsi se baser sur les travaux préliminaires extrêmement solides des responsables de projet cantonaux, que nous remercions sincèrement ici.

---

<sup>1</sup>Le comité de pilotage s'est déjà réuni plus de quarante fois. Il a été lancé à l'initiative des cantons pratiquant le vote électronique et mis en place lors de la conférence de printemps 2011. Il a été étoffé sur le plan fédéral au cours des dernières années, en accueillant la secrétaire d'Etat à la formation, la recherche et l'innovation, le délégué fédéral à la cybersécurité et un représentant du Centre national pour la cybersécurité. La Conférence des Chanceliers d'Etat envoie six membres cantonaux.

---

Le groupe de travail s'est également consacré à la communication durant l'année sous revue : concertation simple et rapide pour se coordonner lors de demandes des médias, préparation de communiqués de presse et de la conférence de presse du 3 mars 2023 ou encore renouvellement de la plateforme d'information sur le vote par correspondance exigée par la Confédération ([www.evoting-info.ch](http://www.evoting-info.ch)). Cette plateforme devra être disponible en plusieurs langues au moment où le canton des Grisons recevra une autorisation générale.

Les investissements et le grand travail fourni dans les équipes cantonales dédiées au projet montrent clairement qu'il est indispensable d'étendre le vote électronique à d'autres cantons. Le groupe de travail veut élaborer, au cours des prochains mois, un « dossier d'initiation au vote électronique » pour aider les cantons qui n'ont « pas encore » opté pour le vote électronique à le faire. La demande de financement pour le soutien externe nécessaire à cette fin sera déposée lors de la conférence d'automne 2023.

Barbara Schüpbach-Guggenbühl, BS

---

## 5 Autres activités

---

### 5.1 Publication d'études

Durant l'année sous revue, aucune étude n'a été réalisée par la CCE.

### 5.2 Comparaisons intercantionales

#### 5.2.1 Aperçu des salles des gouvernements cantonaux et de la Principauté du Liechtenstein

A l'initiative du canton de Bâle-Ville, les chancelleries d'Etat ont fourni des photos des salles de séances de leur gouvernement respectif. Cette comparaison en image a permis de montrer la diversité de ces salles entre la modernité de certaines et l'aspect historique d'autres. La comparaison met également en avant le mobilier de ces salles et la disposition des membres des gouvernements cantonaux.

#### 5.2.2 Les Chanceliers et Chancelières défendent-ils eux-mêmes leurs projets au Parlement ?

Le canton de Bâle-Ville a publié les résultats d'une enquête menée auprès des différentes chancelleries afin de déterminer si les chanceliers et chancelières représentent eux-mêmes leurs projets au Parlement et quelle est l'autorité électorale de leur fonction. Ainsi neuf Chancelier et chancelières représentent eux-mêmes leurs projets au Parlement tout en amenant des nuances que selon le sujet, celui-ci peut être porté par un représentant du gouvernement. De plus, sur l'ensemble des réponses, douze Chanceliers et Chancelières sont élu-e-s par le Parlement tandis que les seize autres sont élu-e-s par le Conseil d'Etat.

#### 5.2.3 Sessions parlementaires : Présence obligatoire de l'ensemble du gouvernement ou possibilité de délégation au membre du Conseil d'Etat compétent ?

Le canton de Zoug a mené une enquête auprès des cantons pour connaître la présence du gouvernement lors de sessions parlementaires cantonales. Il en résulte que dans quinze cantons tous les membres du gouvernement doivent être présents tandis que pour onze cantons, seule la présence du conseiller d'Etat compétent sur le sujet est obligatoire.